



**RANDONNEURS DU PAYS D'AIX**  
MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE  
LE LIGOURES  
PLACE ROMÉE DE VILLENEUVE  
13090 AIX-EN-PROVENCE

**Notice d'Information**

Aix en Provence, le 01/10/2024

## **WEEK-END RAQUETTE A ANCELLE**

**Du 1 au 2 février 2025 (1 nuitée)**

Organisé par Roger Marzo et Colette Accabat. Nombre de participants : 4 minimum, 12 maximum.

Le séjour est ouvert aux adhérents de l'Association inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2024/2025 avec assurance RC ou plus. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée ayant la licence 2024/2025 avec assurance RC ou plus, ainsi qu'aux titulaires d'un « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.



- **Samedi 1/02 :**
  - **Ancelle (programme suivant météo et enneigement)**
- **Dimanche 2/02 :**
  - **Ancelle ou Saint-Bonnet (programme suivant météo et enneigement)**

## **HEBERGEMENT**

Les Ecrins, Résidence Hôtelière aux pieds de la station (altitude 1340m), en ½ pension, en appartement équipé d'une ou deux chambres soit avec lit-double ou lit simple pour 4, 6 ou 8 personnes en fonction du nombre d'inscrits.

## **COÛT DU SEJOUR : 68,90€**

Ce prix comprend :

- La nuitée en ½ pension (68,00 €)
- La taxe de séjour (0,90 €)

Ce prix ne comprend pas :

- Le pique-nique du samedi midi ni celui du dimanche midi ainsi que le repas du dimanche soir
- Les boissons et autres dépenses personnelles
- Le covoiturage (23 €)

**INSCRIPTIONS** : ***SI INTERESSE(E)*** envoyer un mail à Colette : [c.accabat@gmail.com](mailto:c.accabat@gmail.com)

## **ASSURANCES**

Pour ce petit week-end, l'assurance Annulation et Interruption n'est pas proposée. L'assurance Rapatriement est comprise dans la licence FFR.

## **PAIEMENTS**

Un lien sera placé sur le site pour payer les **68,90 €** aux Randonneurs du Pays d'Aix par carte bancaire. Le coût du **covoiturage est de 23 €** (à payer en espèces aux conducteurs).

**DEPLACEMENTS** : covoiturage en voitures personnelles équipées pneus neige ou avec des chaînes

- **Départ le samedi 1 février à 8 h30 du parking des Infirmeries (43.511142, 5.465487)**  
(Centre Sportif du Val de l'Arc) voir le lien <https://maps.app.goo.gl/iCZ5xqBEGymZRuLi9>
- **Rendez-vous sur le parking devant la Résidence Les Ecrins vers 11 h (44.620312, 6.201224)**  
Voir le lien <https://maps.app.goo.gl/DYXzE3hKehYfvoi9A>
- Retour à Aix le dimanche 2 février dans la soirée

Itinéraire proposé :

Aix -en Pce, Autoroute des Alpes A51 jusqu'à la fin, puis Direction Gap. A Gap, suivre la direction Grenoble, puis en sortie de ville au grand rond-point prendre la deuxième sortie et monter la N85 direction Grenoble. Après un nouveau rond-point et les 4 virages en épingle suivants, prendre à droite la D944 vers Ancelle par le col de Manse. Au rond-point après le Refuge Napoléon, prendre la deuxième sortie D13 vers Ancelle. Rentrez dans le village et lorsque la rue s'élargie donnant la place à de nombreuses places de parking, continuez jusqu'au dernier grand bâtiment de droite et gardez-vous en face.

## **CESSION**

Avant le départ, une personne déjà inscrite peut céder sa place à une autre personne titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Découverte valide, et les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire une fois le virement du remplaçant reçu.

## **DIVERS**

Selon les situations rencontrées, l'animateur pourra modifier, interrompre ou annuler les activités prévues. Ceci ne pourra en aucun cas donner lieu à une compensation financière.